

## *Les intervenantes*

*Trois intervenantes pour les cours et ateliers vous accompagnent tout au long de la saison :*

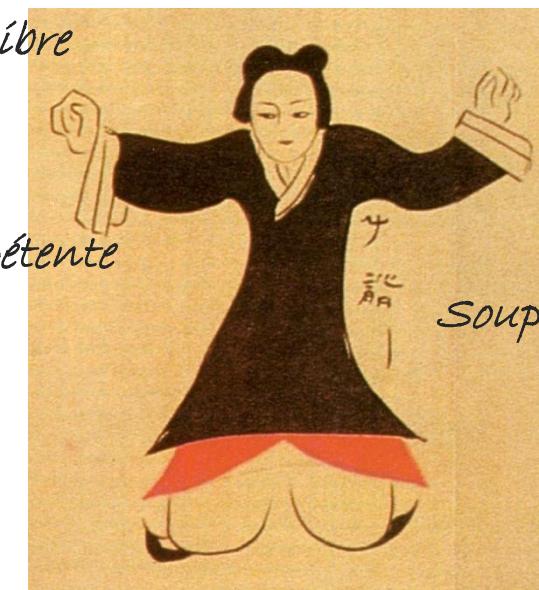
**Marie Ferné Lavaud**, diplômée de l'Ecole 'Les Temps du Corps', et de l'Ecole du Développement de la Douceur (Zhi Rou Jia) pour le Qi Gong et Nei Gong. Elle pratique le Qi Gong depuis plus de 20 ans et a pratiqué le Tai Ji Quan. Elle est masseur kinésithérapeute et praticienne d'énergétique chinoise (formation acupuncture traditionnelle à ERDEO, diplômée du CREAT, formation acupuncture et senti énergétique auprès de B. Repetto).

**Véronique Réguillon-Allard**, diplômée de l'Ecole 'Les Temps du Corps', de l'Ecole du Développement de la Douceur (Zhi Rou Jia), de la F.E.Q.G.A.E, et titulaire du certificat d'Animateur de Loisirs Sportifs (Fédération Sports Pour Tous), d'un premier Dan (Ceinture Noire) de la FFKAMA, d'un deuxième Dan de la Fédération Chinoise de Wushu, et du B.E.E.S 1<sup>er</sup> degré, Elle est également praticienne d'énergétique chinoise (diplôme de l'école CEDRE et formation acupuncture et senti énergétique auprès de B. Repetto).

Nous accueillons cette année **Catherine Dumoutier**, pratiquante de Qi Gong depuis 12 ans, diplômée de l'Ecole Les Temps du Corps, 2<sup>ème</sup> Duan de la Fédération Internationale de Qi-Gong de santé, diplômée de l'Ecole Zhi Rou Jia. Elle intègre progressivement l'enseignement dans les cours et ateliers.

# Qi Gong Art énergétique de longue vie

*Equilibre*



*Détente*

*Souplesse*

**Association AGAPE France**  
MVAC 22 rue Deparcieux 75014 Paris

06 62 34 13 87  
[agapeqigong@gmail.com](mailto:agapeqigong@gmail.com)  
[www.agapeqigong.fr](http://www.agapeqigong.fr)



*Saison 2022/2023*

## Cours de Qi Gong

Du **19 septembre 2022 au 22 juin 2023** (hors vacances scolaires et jours férié), nous organisons des cours :

**En distanciel par Zoom:**

- Lundi de 19h00 à 20h00
- Mercredi de 19h00 à 20h00

**En présentiel :**

- Jeudi de 10h00 à 11h00

A la Mairie annexe Paris 14<sup>ème</sup> rue Mouton Duvernet– Salle Chateaubriant jusqu'à fin décembre 2022

A l' Espace Maindron : 6 bis rue Hippolyte Maindron –Paris 14<sup>ème</sup> - (M° Pernety)à partir de janvier 2023

## Ateliers Qi Gong et énergétique chinoise

Tout au long de la saison, nous vous proposons des **ateliers de 3 heures alliant le Qi Gong et l'énergétique chinoise**, dans le respect de l'énergie des saisons, comme des pratiques respiratoires (nettoyage des canaux de souffle), olfactives (respiration d'huiles essentielles), sonores (vibration des sons), visuelles (couleurs) et la calligraphie.

- Dates pour 2022/2023 :
  - Samedi 08 octobre 2022
  - Samedi 26 novembre 2022
  - Samedi 14 janvier 2023
  - Samedi 11 mars 2023
  - Samedi 15 avril 2023
  - Samedi 03 juin 2023
- Lieu : le Château Ouvrier, 9 place Marcel Paul – Paris 14<sup>ème</sup>
- Horaires : 14h à 17h
- Tarifs : € 30 pour les non adhérents et € 25 pour les adhérents

## Tarifs et conditions – 2022/2023

**Planning des cours :** Les cours reprennent lundi 19 septembre 2022 et se terminent jeudi 22 juin 2023. Les activités sont suspendues pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

**Cours d'essai gratuits :** Des cours d'essai gratuits sont proposés sur réservation pour la semaine de reprise des cours.

Il n'y a pas d'autres cours d'essai gratuits au cours de la saison.  
Il est possible de commencer les cours à n'importe quel moment.

**Autres conditions :** L'adhésion à l'association est obligatoire, et elle comprend l'assurance des pratiquants. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du qi gong est requis (il est valable 3 ans).

Tarifs 2022/2023	Cours de 1h
Cours à l'unité en présentiel	€ 13
Cours à l'unité par zoom	€ 10
Forfait 10 cours	€ 95
Forfait 30 cours	€ 265
Forfait 60 cours	€ 400
Adhésion à l'association : € 25 (incluant l'assurance des pratiquants)	

*Nous proposons à nos adhérents des formules souples et adaptatives:*

La saison 2022/2023 comporte 31 semaines de cours et vous avez les choix suivants :

- **Cours ponctuel** : en cas de souscription à un Forfait, le montant du cours ponctuel est déduit du forfait.
- **Forfait 10 cours** : pour suivre 10 cours entre septembre et juin, *à votre convenance*.
- **Forfait 30 cours** : pour assister à 30 cours dans la saison de septembre à juin.
- **Forfait 60 cours** : pour les pratiquants souhaitant suivre 2 cours hebdomadaires.

Le règlement des forfaits peut se faire en plusieurs fois (4 maximum).